

Licence du RFB : dossier plaidé le mercredi 17 mai

Irréprochable sur le plan sportif, le RFB fait tout ce qui est en son pouvoir pour l'être en coulisses aussi.

Le RFB est entré dans son sprint final, la dernière ligne droite de son long cheminement vers la D1B. Sur le terrain, les succès s'enchaînent, consolidant un peu plus chaque jour sa place dans le top-3. Une autre victoire, extra-sportive cette fois, est espérée dans quelques semaines : l'obtention de la licence devant le C-

Sar. « Un calendrier de procédure a été établi », souffle M^e Fabrice Vinclaire, l'avocat du club. « Il reprend les dates auxquelles chaque partie doit rendre ce que l'on nomme un mémoire, soit un écrit procédural dans lequel elle couche ses arguments, étaye son dossier. Nous avons accusé réception de celui de la fédération belge et nous devons y répondre, à notre tour, pour ce mercredi 10 mai. Nous sommes forcément très bien avancés et ten-



Le top-3 reste la condition indispensable. © Eric Ghislain

terons ainsi d'appuyer notre dossier, en y déposant certaines pièces, et de montrer en quoi la commission des li-

cences s'est fourvoyée en refusant la licence D1B à mon client ». Concrètement, des garanties sur la pérennité du

club au sein du foot professionnel sont exigées. « Le RFB travaille excessivement bien, d'arrache-pied, et est parvenu à mettre toute une dynamique administrative en route. Je pense pouvoir m'avancer en disant que les finances du club sont plus que saines et qu'il n'y a aucune crainte à nourrir pour la saison prochaine. Le dossier sera ensuite plaidé le mercredi 17 mai ». Wait and see... ■

MAXIMILIEN WILGAUT